LES SYSTÈMES HERBAGERS ÉCONOMES DU BOCAGE POITEVIN : AGRO-ÉCOLOGIE, CRÉATION DE RICHESSE ET EMPLOI EN ÉLEVAGE BOVIN

par Nadège **Garambois**[1]

En alternative à un développement agricole centré sur l'accroissement de la productivité physique du travail et reposant sur une intensification à base d'intrants et un recours accru au maïs fourrage et aux concentrés, certains éleveurs de l'Ouest français mettent en œuvre, depuis plusieurs décennies, des systèmes de production où l'alimentation du troupeau repose largement sur le pâturage de prairies temporaires à base de trèfle blanc ne recevant pas d'azote de synthèse. En s'inspirant des systèmes herbagers économes initiés en Bretagne, certains éleveurs du Bocage poitevin (Centre-ouest) ont élaboré depuis deux décennies, au moyen de changements complexes et systémiques, des systèmes de production herbagers relevant de l'agro-écologie et intensifs en création de valeur ajoutée, conduisant au maintien d'éleveurs moins dépendants des subventions et installés sur des superficies plus modestes.

L'évaluation d'impact du passage en système herbager effectué par ces groupes d'éleveurs (Gradel[2] en Vendée et Civam[3] du Haut Bocage dans les Deux-Sèvres) indique que ce choix de développement agricole leur a été dans l'ensemble favorable, en termes de revenu disponible dégagé, de réduction des immobilisations de capital et d'allègement de leur charge en travail, et ce malgré un niveau de soutien bien moindre. L'évaluation du point de vue de la collectivité de ces changements de pratiques permet de montrer qu'en réduisant les transferts de productivité du travail du secteur agricole vers les secteurs en amont et en aval et en conservant des valeurs ajoutées nettes par hectare et par actif élevées, ces éleveurs herbagers ont contribué à créer davantage de revenu national net, tout en favorisant la rémunération de leur travail. Des systèmes de production plus économes et restant suffisamment productifs peuvent ainsi permettre de ralentir la diminution du nombre d'agriculteurs, tout en réalisant des économies budgétaires pour l'Etat, en contribuant à une création de revenu supérieure à l'échelle nationale et en réduisant fortement les pollutions d'origine agricole.

Cette logique herbagère économe semble pouvoir constituer une alternative de développement agricole pour l'élevage bovin du Bocage poitevin et son adaptation pourrait être envisagée dans d'autres régions d'élevage. Sa diffusion jusqu'à présent limitée dans la région et sa conception par les éleveurs, à contre-courant des incitations de la PAC et en marge de la recherche agronomique et du conseil agricole, invitent à s'interroger sur les modalités politiques et techniques d'une diffusion plus large.

---

[1] UFR Agriculture comparée et développement agricole (AgroParisTech)

[2] Groupe de recherche en agriculture durable et économie locale.
[3] Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural.

Copyright – Académie d'Agriculture de France – 2012. Séance du 28 novembre.